

Avant de commencer votre candidature, nous vous invitons à lire rapidement cette note explicative pour bien remplir les formulaires. Si c'est votre première candidature, cela peut prendre un peu de temps, mais rassurez-vous, vos informations seront sauvegardées pour les années suivantes.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez nous téléphoner au 06 52 77 56 85 ou venir nous voir à notre bureau au 15 rue Robert, du lundi au mercredi, 9h30-17h.

La candidature se déroule en plusieurs étapes :

- **Se connecter à son compte :**

- Si vous n'avez jamais été exposant au salon : vous devez créer un compte.

- Si vous avez déjà exposé au salon : vous avez déjà un compte. Il suffit de vous connecter en reprenant l'adresse mail et le mot de passe que vous avez utilisé l'année dernière. En cas de perte de votre mot de passe, indiquez votre adresse email, cliquez sur "J'ai perdu mon mot de passe !", un courriel vous sera alors envoyé pour le réinitialiser (il peut arriver dans les spams).

> Une fois entré dans votre compte utilisateur, vous pourrez accéder aux formulaires déjà pré-remplis avec les informations des années précédentes.

- **Compléter les 7 formulaires :**

- votre structure

- votre stand

- proposer (ou non) une des animation.s

- adhérer à l'association

- adhérer à la charte et au règlement intérieur

- pièces justificatives

- résumé de votre candidature

> Pour que votre candidature puisse être étudiée il vous faut valider tous les formulaires (et pas seulement les enregistrer), y compris le "résumé de votre candidature". Mais attention : une fois validé, vous ne pouvez plus les modifier. Si besoin, contactez-nous.

- **Recevoir le mail de confirmation d'inscription et de facturation :**

Une fois que vous avez validé tous les formulaires, vous allez recevoir un mail de confirmation d'inscription et de facturation sur votre boîte mail (ce mail peut arriver dans les spams). Cela signifie que votre candidature a bien été enregistrée.

- **Pour que votre candidature soit étudiée :**

Il est indispensable de nous envoyer votre règlement par chèque et les documents obligatoires demandés avant fin mai 2019, pour que votre candidature soit étudiée par notre conseil d'administration en juin 2019.

> Nous vous tiendrons au courant fin juin de l'acceptation ou non de votre candidature.

Bonne candidature !